

La FMP s'implique dans le referendum contre le projet de Managed Care

En mai la FMP a organisé un podium public sur le thème Managed Care. Qui a montré que la FMP a une opinion claire sur ce sujet et qu'elle va la défendre même après l'adoption de ce projet par le Parlement.

COMITÉ DE LA FMP

Le 26 mai la FMP a organisé un podium public au Restaurant Carlton à Zurich. En plus du Conseiller d'état Felix Gutzwiller (PLR), du Conseiller national Toni Bortoluzzi (UDC), d'Urs Stoffel (président de la société médicale du canton de Zurich) et d'Hans-Ulrich Bürke (président de la FMP), plusieurs peintures politiques ont pris part à la discussion. Le modérateur de ce podium a été Benjamin Tommer, rédacteur de la «NZZ am Sonntag».

Le projet de Managed Care a été discuté une nouvelle fois à fond dans le cadre de ce podium. Il s'est avéré qu'il n'était absolument pas certain que ce projet de loi puisse vraiment compter sur une majorité aux Conseils des Etats et National à la fin de la session d'automne. De très nombreuses questions sur ce projet n'ont pas encore de réponse ou font l'objet de controverses. Les raisons pour lesquelles les modèles Managed Care doivent être financés préférentiellement par rapport au libre choix du médecin sont toujours totalement obscures.

La discussion avec le public a montré que les politiciens ont beaucoup de peine à défendre le projet de Managed Care vis-à-vis des médecins. La discussion a montré de manière toujours plus évidente que ce sont surtout les réseautistes qui sont au centre de ce projet – à savoir des économistes d'entreprise et méde-

cins bureaucrates, qui expliquent aux médecins comment rendre un patient en bonne santé de manière efficiente. La santé publique doit-elle être vendue aux économistes et programmeurs de logiciels?

C'est à la politique de répondre à ces questions. L'opinion de la FMP à ce sujet est claire. C'est ce qu'a très nettement montré la discussion podium de mai 2011.

Lancement de la récolte de signatures

En adoptant le projet de Managed Care, le Parlement veut introduire en Suisse la médecine étatisée. La tendance à l'étatisation de la santé publique se poursuit donc (v. listes des hôpitaux, médecine hyperspécialisée, financement des homes et soins à domicile). La politique veut retirer aux médecins la possibilité de libre pratique. Nous devons jouer les trésoriers des caisses pour les patients sous le diktat de la politique et des économistes d'entreprise.

Mais les médecins veulent traiter des personnes, pas contrôler des factures. Il faut donc soutenir le referendum contre le projet de Managed Care. A la fin septembre s'est tenue à Berne la première table ronde sur le lancement de la récolte de signatures. Le comité de la FMP a déjà commandé la conception et l'impression des listes de signatures et discuté un budget non négligeable pour les travaux initiaux.

La FMP décide de s'affilier à l'Union suisse des arts et métiers

Le comité a pris la décision de s'affilier à l'Union suisse des arts et métiers (USAM). L'USAM est un important partenaire pour la FMP, qui aide à écarter la santé publique de l'Etat et à protéger les libertés entrepreneuriales des médecins. En tant que membre de l'USAM la FMP peut encore mieux représenter les intérêts des médecins libres praticiens et conclure d'importantes alliances politiques.

La motion du comité a été discutée à l'assemblée générale du 26 juin. Kurt Gfeller, chef de la section politique sociale de l'USAM, y a assisté. Il a présenté son union et ses activités et s'est exprimé en faveur de l'adhésion de la FMP à l'USAM: il est important pour l'USAM de connaître les souhaits et les avis des médecins ayant une pensée entrepreneuriale. Après une brève discussion l'assemblée générale de la FMP a accepté à l'unanimité l'adhésion à l'USAM.

La santé publique est marquée plus que tout autre secteur politique par des réglementations serrées et des interventions de l'Etat. Nous avons rapidement l'impression que dans ce domaine la pensée entrepreneuriale n'est pas souhaitée, voire même absente.

Comme médecins libres praticiens dans notre cabinet nous avons ici une autre perspective. D'une part nous sommes entrepreneurs et dirigeons notre cabinet sous notre propre responsabilité, avec toutes les obligations que cela implique. De l'autre nous nous gardons bien de jouer la police des idées auprès de nos patients sur mandat de l'Etat et des caisses-maladie. Nous voulons nous engager pour un exercice de notre profession libéral et indépendant aussi dans le futur. Le corps médical doit réagir, sinon nous serons totalement étatisés. Il est réjouissant qu'à l'avenir la FMP puisse compter sur un précieux réseau dans le cadre de l'USAM pour défendre encore mieux et avec plus de force ses intérêts et les faire valoir dans les décisions politiques. ❖

Le comité de la FMP

* Par souci de lisibilité seule la forme masculine a été utilisée, mais les deux sexes sont toujours sous-entendus.